

Contrat de vente mobilier

Entre :

La société **STUDENT FACTORY**, société par actions simplifiée à associé unique, dont le siège social est à Nanterre (92000) – 2313 boulevard de la Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 819 058 850,

Représentée par son directeur général, **SENIOR CONSEIL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est 3 rue du Château des Marres à Jonage (69330), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 520 076 415,

Elle-même représentée par Monsieur Eric Lapierre en qualité de président ayant tout pouvoir à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée «STUDENT FACTORY»

Et :

<u>RESERVATAIRE(S)</u>	ACQUEREUR	CO-ACQUEREUR ou CONJOINT
NOM		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
Téléphone		
Courrier électronique		
Adresse complète		

Ci-après dénommé « L'ACQUEREUR »

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT

L'acquéreur a réservé, dans la résidence « **Student Factory Roubaix – Grand Place** », située au 16-24 Rue du Chateau sur la commune de ROUBAIX (59), le lot n°, de type
Après sa livraison, ladite résidence sera exploitée en tant que résidence de services.
Pour ce faire, l'acquéreur doit fournir à l'exploitant un logement en état d'être habité.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT

L'acquéreur achète les éléments nécessaires à l'aménagement, l'équipement et la décoration du logement à la société STUDENT FACTORY. Le prix unitaire de cet ensemble mobilier est de :€ TTC (Somme en toute lettres : Euros)

Le prix sera payable par chèque bancaire à l'ordre de STUDENT FACTORY comme suit :
100% du prix TTC à la signature de l'acte authentique de vente du logement.

En contrepartie de ce prix, STUDENT FACTORY s'engage à transporter, livrer et installer en ordre de fonctionnement tous les éléments dans le logement.

L'acquéreur s'engage à mandater le gestionnaire de la résidence afin que celui-ci prenne livraison des biens objets du présent contrat.

Si l'acquéreur renonce à acquérir le lot réservé, le présent contrat sera caduc sans qu'aucune indemnité ne puisse être exigée par l'un ou l'autre des contractants.

L'ACQUEREUR

STUDENT FACTORY

Liste du Mobilier

Article	T1/T1 bis	T2
Tarifs mobilier TTC	4 200,00 €	5 400,00 €
Luminaires	Selon configuration	Selon configuration
Structure de lit / sommier	1	1
Matelas	1	1
Alèse	1	1
Oreiller	1	2
Couette ou couverture	1	1
Assise	2	3
Linéaire bureau et/ou repas avec rangements	1	
Table		1
Bureau avec rangements		1
Canapé		1
Table basse		1
Micro-ondes	1	1
Etagères	1	1
Miroir fixé	1	1
Patère double	1	1
TV		
Brosse WC	1	1
Dérouleur papier	1	1
Poubelle salle de bains	1	1
Etendage	1	1
Balai, pelle et balayette	1	1
Kit vaisselle et ustensile	1	1

Référence : Student Factory Roubaix – Grand Place – 2023